



5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

UNCTAD XI/04/C.1
Genève, le 30 mars 2004

CONVOCAZIONE DE LA REUNION PARLEMENTAIRE
A L'OCCASION DE LA CNUCED XI
(São Paulo, 11 et 12 juin 2004)

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Je fais suite à ma première communication du 26 janvier 2004 (CNUCED XI/04/Inf.1) relative à la Réunion parlementaire qui se tiendra à l'occasion de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XI). Ainsi qu'en a décidé le Conseil directeur de l'UIP à sa 173^{ème} session (Genève, octobre 2003), la Réunion parlementaire aura lieu les **11 et 12 juin 2004** dans les locaux du **Parlement latino-américain** à São Paulo. Elle sera organisée par l'UIP et le Congrès national brésilien en coopération avec le Secrétariat de la CNUCED.

La Réunion sera ouverte à tous les parlementaires assistant à la CNUCED XI dans le cadre de leurs délégations nationales ainsi qu'aux autres parlementaires délégués par les Membres de l'UIP pour prendre part à la réunion parlementaire. La participation à cette réunion leur permettra de recueillir des informations de première main sur les grands enjeux et les idées-forces de la Conférence intergouvernementale, de contribuer à l'élaboration de recommandations parlementaires à la CNUCED XI et de jeter les bases d'une action parlementaire concertée de suivi au niveau national et international au lendemain de la CNUCED XI.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de la Réunion, une lettre d'invitation signée du Président du Parlement hôte, une note d'informations pratiques et le formulaire d'inscription de l'UIP, accompagnés d'un formulaire de réservation de chambre d'hôtel établi par le Ministère brésilien des Affaires étrangères.

Comme l'indiquait la communication qui vous a été adressée il y a deux mois, nous souhaitons que le plus grand nombre possible de parlementaires participent non seulement à la Réunion parlementaire des 11 et 12 juin 2004 mais aussi aux travaux de la CNUCED XI en qualité de membres de la délégation de leur pays à la Conférence intergouvernementale. Ainsi, les dispositions concernant voyage, visas, hébergement et accréditation à la CNUCED XI seraient traités de façon centralisée par les autorités gouvernementales compétentes et par le Comité national du pays d'accueil chargé de la CNUCED XI.

Il est néanmoins possible que quelques membres de votre parlement se rendent à São Paulo indépendamment de la délégation officielle de votre pays à la CNUCED XI. Nous avons obtenu des assurances que ces parlementaires pourraient aussi suivre les travaux de la Conférence intergouvernementale. A cette fin, ils devront obtenir un laissez-passer parlementaire spécial. Veuillez vous reporter aux informations sur ce point figurant dans la note d'informations pratiques.

Par ailleurs, les délégués parlementaires peuvent réserver des chambres dans les hôtels officiels de la CNUCED XI à São Paulo qui sont indiqués dans la note d'informations pratiques et ils bénéficieront des tarifs spéciaux accordés à tous les délégués à la CNUCED. Toutefois, les réservations doivent être faites d'urgence au moyen du formulaire de réservation de chambre d'hôtel ci-joint à retourner directement au Ministère brésilien des Affaires étrangères. Voir à nouveau la note d'informations pratiques pour plus amples détails.

Toutes les séances de la Réunion parlementaire se tiendront dans les locaux du Parlement latino-américain. Les délégués pourront s'inscrire de 10 à 19 heures le 10 juin (veille de la Réunion) et de 8h.30 à 18 heures le 11 juin 2004. La Réunion elle-même commencera ses travaux à 10 heures le vendredi 11 juin 2004, tiendra trois séances et devrait s'achever vers 13 heures le lendemain. L'horaire détaillé de la Réunion sera affiché sur le site web de l'UIP : <http://www.ipu.org/splz-f/unctadx.htm>.

Tous les débats se tiendront en séance plénière avec interprétation simultanée en anglais, espagnol, français et portugais. A la fin des travaux, la Réunion devrait adopter un document de résultat contenant des recommandations concrètes à destination de la CNUCED XI et des médias internationaux. L'avant-projet sera établi par le Comité préparatoire composé des membres du Bureau la Commission permanente (UIP) du développement durable, du financement et du commerce, de représentants du Congrès national brésilien, de l'Assemblée nationale thaïlandaise, du Parlement latino-américain et des Secrétariats de la CNUCED et de l'UIP. L'avant-projet sera distribué à tous les délégués aussitôt après le début de la Réunion. Après adoption à la session finale, le document de résultat sera soumis à la Conférence intergouvernementale.

Comme il est d'usage pour ce type de réunions parlementaires, les Membres de l'UIP ne doivent soumettre ni mémoires ni projets de résolutions. Toutefois, les délégués et observateurs qui souhaiteraient distribuer leurs documents et autres matériels ayant trait à la Réunion pourront utiliser une table réservée à cet effet et située à proximité immédiate de la salle de réunion.

Comme indiqué dans la notification préalable, il faut agir vite pour que les membres de votre parlement sensibilisés aux dossiers du commerce et aux questions de développement figurent dans votre délégation nationale à la CNUCED XI et se rendent à São Paulo à temps pour la Réunion parlementaire. Je suis convaincu que vous voudrez bien y veiller personnellement.

Je me réjouis à la perspective de recevoir le formulaire d'inscription dûment rempli portant les noms de vos délégués le 25 mai 2004 au plus tard et vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général